

Clause d'annulation – Stage de couple Imago

1. ANNULATION À L'INITIATIVE DES PARTICIPANTS

Toute demande d'annulation de la part des participants doit être formulée par écrit, par e-mail à l'adresse suivante :

 - michelemarcspina@gmail.com

 - 06 70 48 24 38.

Les conditions financières suivantes s'appliquent :

- Plus de 30 jours avant le début du stage : remboursement intégral du montant versé, déduction faite d'éventuels frais bancaires.
- Entre 15 et 30 jours avant le début du stage : remboursement de 50 % du montant total.
- Moins de 15 jours avant le début du stage ou non-présentation : aucun remboursement ne sera effectué, quel que soit le motif invoqué.

Le stage est payable intégralement à l'inscription, pour le montant total indiqué sur l'inscription concernée.

Toute place réservée peut être transférée par la personne inscrite, à une autre personne ou un autre couple (avec l'accord préalable de l'organisateur) sans frais supplémentaires.

2. ANNULATION OU REPORT À L'INITIATIVE DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur, Un Chemin 2 Vies – Marc Spina, se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage dans les cas suivants :

- Nombre de participants insuffisant pour le bon déroulement du stage.
- Indisponibilité exceptionnelle du lieu ou d'un intervenant essentiel.
- Cas de force majeure (cf. article 3 ci-dessous).
- En cas d'annulation du fait de l'organisateur :

Les participants seront informés dans les plus brefs délais.

Les sommes versées seront intégralement remboursées, ou, avec l'accord des participants, reportées sur une autre session.

Aucun dédommagement ou indemnité supplémentaire ne pourra être réclamé.

3. CAS DE FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations si celle-ci résulte d'un événement de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil, c'est-à-dire d'un événement extérieur, imprévisible et irrésistible (par exemple : catastrophe naturelle, pandémie, grève générale, décision administrative, etc.).

En cas de force majeure :

- Le stage pourra être reporté à une date ultérieure, selon les disponibilités du lieu et des intervenants,
- Si le report s'avère impossible, les sommes versées seront remboursées intégralement.

4. MODIFICATION DU PROGRAMME

L'organisateur se réserve le droit d'apporter toute modification mineure au programme, aux horaires ou à la composition de l'équipe d'intervenants, sans que cela ne donne lieu à remboursement, dès lors que l'esprit et les objectifs du stage sont respectés.

5. ACCEPTATION DES CONDITIONS

L'inscription au Stage concerné implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions d'annulation par les participants.

Informations pratiques

Organisateur : Un Chemin 2 Vies – Marc Spina

Lieu : Pertuis

Contact : mspina84@gmail.com / 06 70 48 24 38

Tarif : montant indiqué sur la fiche d'inscription (règlement intégral à l'inscription)